

Département(s) de publication : **60**  
Annonce No **22-82276**

Directive 2014/24/UE  
Le présent avis constitue un appel à concurrence

■ **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Creil, Numéro national d'identification : 21600174300527, Place François Mitterrand - BP 76, Point(s) de contact : Service marchés publics, CREIL, F, Téléphone : (+33) 3 44 29 50 94, Courriel : [service.marchespublics@mairie-creil.fr](mailto:service.marchespublics@mairie-creil.fr), Code NUTS : FRE22

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.creil.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

**I.2) PROCEDURE CONJOINTE :**

**I.3) COMMUNICATION :**

**Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :**

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2022\\_ONF6GH4j22&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_ONF6GH4j22&v=1&selected=0)

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique à l'adresse :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2022\\_ONF6GH4j22&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_ONF6GH4j22&v=1&selected=0)

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Autorité régionale ou locale.

**I.5) ACTIVITE PRINCIPALE :**

Services généraux des administrations publiques.

## ■ **SECTION II : OBJET**

### **II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** Acquisition et livraison de fournitures scolaires et de matériel pédagogique

**Numéro de référence :** 2022FCS005

#### **II.1.2) Code CPV principal**

Descripteur principal : 39162110

Descripteur supplémentaire

**II.1.3) Type de marché :** Fournitures

**II.1.4) Description succincte :** Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition et la livraison de fournitures scolaires et pédagogiques pour les différentes structures de la Ville de Creil. L'accord-cadre mono-attributaire avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Il donnera lieu à l'émission de bons de commande qui seront notifiés au fur à mesure de l'apparition des besoins. Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes au cours de chacune des périodes d'exécution de l'accord-cadre:

- Minimum: sans
- Maximum: 230 000 euros H.T

**II.1.5) Valeur totale estimée :** Valeur hors TVA : 920000€

**II.1.6) Information sur les lots :** Ce marché est divisé en lots : non

**Mots descripteurs :** Articles de bureau et articles scolaires, Papeterie

### **II.2) DESCRIPTION**

#### **II.2.1) Intitulé :**

Lot n° :

#### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

**Code CPV principal :** 39162110

**Descripteur supplémentaire :**

**Code CPV principal :** 39162110

#### **II.2.3) Lieu d'exécution :**

**Code NUTS :** FRE22

**Lieu principal d'exécution :** Territoire de la Ville de Creil 60100 CREIL

**II.2.4) Description des prestations :** Le présent accord-cadre a pour objet l'acquisition et la livraison de fournitures scolaires et de matériel pédagogique pour les différentes structures de la Ville de Creil.

Les montants des commandes seront susceptibles de varier dans les limites financières suivantes au cours de chacune des périodes d'exécution de l'accord-cadre:

- Minimum: sans
- Maximum: 230 000 euros H.T

#### **II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée :** Valeur hors TVA : 920 000 euros

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa date de notification. Ensuite, il est reconductible trois fois par décision tacite pour une durée d'un an à chaque fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

## **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats

**II.2.10) Variantes** : Des variantes seront prises en considération : Non

**II.2.11) Information sur les options** : Options : Oui

Description des options : L'Acheteur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L2122-1 et R2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne** : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

**II.2.14) Informations complémentaires**

Mots descripteurs : Articles de bureau et articles scolaires, Papeterie

## **■ SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions :

#### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des conditions :

- Lettre de candidature (DC1 - dernière mise à jour) ou DUME ;
- Tout document daté et signé attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat (délégation de signature, extrait K-Bis datant de moins de 3 mois) ; Précision : Si le candidat fournit une délégation de signature limitée par des montants financiers, celle-ci devra impérativement autoriser le signataire à engager la société pour le montant maximum sur toute la durée du marché ;
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 et qu'il est en règle au regard des articles L.1512-1 à L.1512-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur ;
- Déclaration du candidat (DC2 - dernière mise à jour) ou DUME ;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité

Niveau(x) spécifiques(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle** : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite de travaux de même nature que celle du contrat ;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;

Niveau(x) spécifiques(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHE**

#### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

#### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS :** La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## ■ **SECTION IV : PROCEDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure :** Procédure ouverte.

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres – justification d'une durée dépassant quatre ans

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 3 octobre 2022 - 12:00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres :**

Date : 3 octobre 2022 – 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La réunion d'ouverture des plis n'est pas publique. La date et l'heure indiquées ici sont estimées et n'ont qu'une valeur indicative.

## ■ **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ECHANGES ELECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

En application de l'article R. 2132-7 du Code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres se fait par voie électronique. Toutes les communications et échanges d'informations sont également effectués par des moyens électroniques.

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, l'identification des candidats pour accéder aux documents de la consultation par voie électronique n'est plus obligatoire. Toutefois, l'attention des candidats est attirée sur le fait que l'identification leur permet d'être tenus informés automatiquement des modifications et des précisions éventuellement apportées aux documents qu'ils téléchargeront. Dans le cas contraire, il leur appartiendra de récupérer par leurs propres moyens les informations communiquées.

Signature électronique : dans le cadre de cette consultation, la signature électronique est exigée du candidat dès la remise de l'offre.

### **PROCÉDURES DE RECOURS**

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011, Amiens Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), Fax : (+33) 3 22 33 61 71,

Adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation** : CCIRA de Nancy, Préfecture de Meurthe-et-Moselle - 1 rue du Préfet Claude Érignac, 54038, NANCY CEDEX, F, Téléphone : (+33) 3 83 34 25 65

**Introduction de recours** : Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télé recours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voir les articles L.551-1 à 23 du code de justice administrative s'agissant des référés précontractuel et contractuel. Dans le cas d'un recours en contestation de validité du marché, conformément à un arrêt du Conseil d'Etat (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, n° 358994), le délai de recours est de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Ce recours peut être assorti le cas échéant d'un référé suspension en application de l'article L. 521-1 du Code de justice administrative

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours** : Greffe du Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011, Amiens Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : [greffe.ta-amiens@juradm.fr](mailto:greffe.ta-amiens@juradm.fr), Fax : (+33) 3 22 33 61 71,

Adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

**DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS** : 26 août 2022.